



Poitiers, le 1^{er} avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers Film Festival 2020 : appel à films du 1^{er} avril au 1^{er} juillet.

En ces temps de confinement, pour maintenir le dialogue avec les écoles de cinéma qui ont dû fermer leurs portes et offrir aux jeunes réalisateurs une perspective heureuse, le Poitiers Film Festival a décidé de maintenir la date de lancement de son appel à films.

Les étudiants en cinéma, les sociétés de distributions et les écoles peuvent, dès aujourd'hui et jusqu'au 1^{er} juillet 2020, inscrire leur(s) film(s) pour concourir à la Sélection internationale lors de la prochaine édition du festival.

La 43^e édition du festival aura lieu du 27 novembre au 4 décembre 2020 à Poitiers. Tout film soumis doit avoir été réalisé dans le cadre d'une formation au cinéma et/ou à l'audiovisuel.

Peuvent participer :

- les films terminés depuis le 1^{er} janvier 2019, n'ayant jamais été inscrits au festival,
- les films de tous genres sans limitation de durée,

Les réalisateurs précédemment sélectionnés au Poitiers Film Festival peuvent soumettre leur premier film en section Longs métrages.

Les films de moins de 60 minutes concourent en section Courts métrages.

À partir de 60 minutes, les films concourent en section Longs métrages.

Les films français de moins de 20 minutes concourent à la fois pour la Sélection internationale et pour le programme compétitif So French!.

Les films retenus seront annoncés le 1^{er} octobre 2020.

CONTACT PRESSE

Julie Gratecap

+33 (0)5 49 39 36 78

julie.gratecap@tap-poitiers.com

poitiersfilmfestival.com